

REPUBLIQUE FRANCAISE



VILLE D'AMBERT

(Puy-de-Dôme)

=====

**RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS
REGLEMENTAIRES**

Etabli en application des dispositions des articles L 2121-24, L 2122-29,
L 2321-2, L 2574-4 du Code Général des Collectivités Territoriales

1^{er} TRIMESTRE 2022

Le R.A.A. du 1^{er} trimestre 2022 contient les délibérations du Conseil Municipal, les décisions du Maire prises par délégation du Conseil (article L 2122-22 du CGCT) ainsi que les arrêtés du Maire. Il est consultable à l'accueil de la Mairie d'Ambert

ARRETES

N° de l'acte	Objet	Dépôt en Sous-Préfecture et Publication
AR2022-0001	Du 05 Janvier 2022 : Circulation interdite temporairement chemin de la Ribbe Basse au cours de la période comprise entre le 06/01/2022 à 8H00 et le 11/03/2022 à 18H00 afin de permettre la réalisation de travaux d'assainissement.	
AR2022-0002	Du 06 Janvier 2022 : Délégation à M. Philippe PINTON pour la célébration du mariage le 22/01/2022.	AR2022-0002bis 06/01/2022
AR2022-0003	Du 12 Janvier 2022 : Accès piétonnier interdit sur les berges de la rivière Dore dans la portion comprise entre la parcelle BE n°316 et la parcelle BE n°141 le 17/01/2022 entre 8H00 et 18H00 afin de permettre des travaux d'abattage.	
AR2022-0004	Du 13 Janvier 2022 : Deux emplacements de stationnement réservés au-devant du n°15 boulevard Henri IV le 15/01/2022 entre 12H00 et 18H00 dans le cadre d'un déménagement.	
AR2022-0005	Du 14 Janvier 2022 : Circulation et stationnement interdits sur le parking Fontaine de Goye le 17/01/2022 entre 8H00 et 17h30 dans le cadre du nettoyage de la commune.	
AR2022-0006	Du 14 Janvier 2022 : Circulation et stationnement interdits sur le parking des Granges et place de la Calandre le 18/01/2022 au 19/01/2022 entre 8H00 et 17h30 dans le cadre de l'entretien et du nettoyage de la commune.	
AR2022-0007	Du 14 Janvier 2022 : Fermeture au public des deux terrains de tennis couverts au cours de la période comprise entre le 15/01/2022 à 8H00 et le 18/01/2022 à 10H00 suite au constat du cabinet SYLVA Conseil et en raison du risque d'effondrement du bâtiment.	AR2022-0007 14/01/2022
AR2022-0008	Du 18 Janvier 2022 : Stationnement interdit avenue Maréchal Foch du 24/01/2022 au 26/01/2022 entre 7H00 et 18H30 afin de permettre la réalisation de travaux d'entretien du domaine public communal et l'élagage des arbres avec une nacelle.	
AR2022-0009	Du 18 Janvier 2022 : Fermeture au public des deux terrains de tennis couverts à compter du 18/01/2022 à 10H00 et ce jusqu'à nouvel ordre suite au constat du cabinet SYLVA Conseil et en raison du risque d'effondrement du bâtiment.	AR2022-0009 18/01/2022

N° de l'acte	Objet	Dépôt en Sous-Préfecture et Publication
AR2022-0010	Du 19 Janvier 2022 : Voie de circulation rétrécie, circulation alternée et stationnement réservé avenue de la Gerle pendant plusieurs journées pendant la période comprise entre le 17/02/2022 et le 17/03/2022 de 8H00 à 18H00 afin de permettre la réalisation de travaux sur le réseau électrique.	
AR2022-0011	Du 20 Janvier 2022 : Stationnement interdit sur deux emplacements au-devant du n°36 boulevard Henri IV le 21/01/2022 de 8H00 à 18H00 dans le cadre d'un déménagement.	
AR2022-0012	Du 24 Janvier 2022 : Chaussée neutralisée et interdite à la circulation et stationnement interdit à hauteur de la parcelle cadastrée section BE n°191 au maximum pendant une journée au cours de la période comprise entre le 24/01/2022 et le 25/02/2022 afin de permettre la réalisation de travaux de fouille pour un raccordement au réseau ENEDIS.	
AR2022-0013	Du 24 Janvier 2022 : Accès et chemins piétonniers situés dans le périmètre des parcelles cadastrées section BH n°1, n°2, n°4 et n°71 neutralisés et interdits à la déambulation des piétons et circulation des véhicules temporairement alternée sur la portion de la RD 906 comprise entre l'avenue de la Dore et la RD 996 au cours de la période comprise entre le 31/01/2022 à 8H00 et le 11/03/2022 à 18H00 afin de permettre la réalisation de travaux d'élagage et d'abattage d'arbres dans le bois de Boulogne.	
AR2022-0014	Du 24 Janvier 2022 : Autorisation de stationner une benne impasse des Croves du Mas le long de la propriété implantée 11 boulevard de l'Europe du 25/01/2022 à 14H00 au 28/01/2022 à 18H00 afin de permettre des travaux de désencombrement des locaux associatifs implantés sur la parcelle cadastrée section AL n°25.	
AR2022-0015	Du 26 Janvier 2022 : Installation d'un dispositif photographique transportable sur l'ensemble du territoire communal dans le but de faire cesser les dépôts sauvages.	AR2022-0015 27/01/2022
AR2022-0016	Du 27 Janvier 2022 : Chaussée rétrécie, circulation alternée, vitesse maximale abaissée à 30 km/h et stationnement réservé rue blaise Pascal pendant deux jours au cours de la période comprise entre le 07/02/2022 et le 04/03/2022 afin de permettre la réalisation de travaux.	
AR2022-0017	Du 27 Janvier 2022 : Deux emplacements de stationnement réservés au-devant du n°3 petite place du Pontel les 29/01/2022 et 30/01/2022 entre 8H00 et 18H00 dans le cadre d'un déménagement.	
AR2022-0018	Du 27 Janvier 2022 : Règlementation de stationnement et de circulation les 16/02/2022, 17/02/2022, 22/02/2022, 23/02/2022, 24/02/2022 et 25/02/2022 dans le cadre de travaux d'élagage et de nettoyage.	

N° de l'acte	Objet	Dépôt en Sous-Préfecture et Publication
AR2022-0019	Du 27 Janvier 2022 : Stationnement et circulation interdits dans la portion de la rue du Chicot comprise entre le n°29 et boulevard de la Portette le 07/02/2022 entre 8H00 et 18H00 afin de permettre la réalisation de travaux de dépose d'une cuve à fioul depuis l'habitation cadastrée section AM n°56.	
AR2022-0020	Du 28 Janvier 2022 : Deux emplacements réservés au-devant du n°6 place de l'Hôtel de Ville le 04/02/2022 entre 8H00 et 16H00 dans le cadre d'une livraison.	
AR2022-0021	Du 28 Janvier 2022 : Rencontres et entrainements prévus sur le terrain d'honneur du Stade Municipal interdits au cours de la période comprise entre le 07/02/2022 et le 11/02/2022 en raison du remplacement de l'éclairage.	
AR2022-0022	Du 31 Janvier 2022 : Autorisation de stationner une benne impasse des Croves du Mas le long de la propriété implantée 11 boulevard de l'Europe du 31/01/2022 à 14H00 au 04/02/2022 à 18H00 afin de permettre des travaux de désencombrement des locaux associatifs implantés sur la parcelle cadastrée section AL n°25.	
AR2022-0023	Du 31 Janvier 2022 : Circulation interdite chemin dit de la Côte dans sa portion comprise entre la propriété cadastrée WB n°207 et le lieu-dit les Roches de Gourre au cours de la période comprise entre le 31/01/2022 à 8H00 et le 18/02/2022 à 18H00 afin de permettre la réalisation de travaux de réfection d'un mur de soutènement.	
AR2022-0024	Du 02 Février 2022 : Chaussée rétrécie, circulation alternée et stationnement réservé à hauteur du n°9 place de l'Hôtel de Ville le 07/02/2022 entre 8H00 et 17H00 afin de permettre des travaux de raccordement en façade.	
AR2022-0025	Du 02 Février 2022 : Circulation interdite rue du Lavoir pendant trois journées de 8H00 à 18H00 au cours de la période comprise entre le 14/02/2022 et le 18/02/2022 dans le cadre d'un chantier de réfection.	
AR2022-0026	Du 03 Février 2022 : Stationnement interdit, chaussée rétrécie et circulation alternée avenue de Lyon au cours de la période comprise entre le 07/02/2022 à 8H00 et le 11/02/2022 à 18H00 afin de procéder à l'élagage d'arbres.	
AR2022-0027	Du 03 Février 2022 : Stationnement et circulation interdits sur les voies et places publiques de la commune, dans les zones de chantier restreintes délimitées par l'entreprise VEOLIA EAU et dans le but de permettre les seules opérations de réparation d'urgence sur le réseau d'eau potable à compter de ce jour et jusqu'au 31/12/2022.	

N° de l'acte	Objet	Dépôt en Sous-Préfecture et Publication
AR2022-0028	Du 03 Février 2022 : Stationnement et circulation interdits dans la rue de la Salerie au cours de la période comprise entre le 07/02/2022 à 08H00 et le 07/03/2022 à 18H00 afin de permettre la réalisation de travaux de réfection de façades.	
AR2022-0029	Du 07 Février 2022 : Stationnement autorisé à cheval sur le trottoir au-devant des n°3/5 rue Blaise Pascal et stationnement interdit sur une longueur d'environ 30 mètres face aux n°3/5 rue Blaise Pascal pour permettre le croisement des véhicules le 18/03/2022 entre 8H00 et 18H00 afin de permettre la réalisation de travaux d'isolation.	
	Du 09 Février 2022 : Autorisation de débit de boisson le 13/06/2022 de 8H00 à 18H00 à l'occasion d'une vente au déballage sur le parking du Centre Pré-Bayle.	
	Du 09 Février 2022 : Autorisation de débit de boisson le 09/07/2022 de 8H00 à 18H00 à l'occasion d'une vente au déballage sur le parking du Centre Pré-Bayle.	
AR2022-0030	Du 10 Février 2022 : Stationnement réservé à l'attention du pétitionnaire sur deux emplacements au-devant du n°11 rue des Allées au cours de la période comprise entre le 14/02/2022 à 8H00 et le 18/02/2022 à 18H00 dans le cadre d'un chantier de réfection d'un bâtiment.	
AR2022-0031	Du 10 Février 2022 : Tout véhicule circulant sur la voie dite chemin de la Croix du Buisson sera prioritaire sur les véhicules sortant de la propriété cadastrée section ZM n°112. Cet arrêté annule et remplace l'arrêté municipal en date du 3 avril 2017.	
AR2022-0032	Du 11 Février 2022 : Stationnement interdit, chaussée rétrécie et circulation alternée avenue de Lyon au cours de la période comprise entre le 28/02/2022 à 8H00 et le 04/03/2022 à 18H00 afin de procéder à l'élagage des arbres.	
AR2022-0033	Du 16 Février 2022 : Voie de circulation rétrécie et stationnement d'un véhicule autorisé devant le n°1 avenue des Croves du Mas le 26/02/2022 entre 13H00 et 17H00 dans le cadre d'un déménagement.	
AR2022-0234	Du 16 Février 2022 : Stationnement réservé, voie de circulation rétrécie et circulation alternée rue du Montel pendant plusieurs journées pendant la période comprise entre le 17/02/2022 et le 28/02/2022 de 8H00 à 18H00 afin de permettre la réalisation de travaux sur le réseau électrique.	

N° de l'acte	Objet	Dépôt en Sous-Préfecture et Publication
AR2022-0035	Du 18 Février 2022 : Stationnement et circulation interdits, une benne et un bac seront installés dans l'impasse de la rue du Chicot au cours de la période comprise entre le 23/02/2022 à 8H00 et le 25/02/2022 à 18H00 afin de permettre la réalisation de travaux.	
AR2022-0036	Du 18 Février 2022 : Deux places de stationnement réservées à l'attention du pétitionnaire le long du bâtiment implanté au n°26 rue de la République du 26/02/2022 à 8H00 au 27/02/2022 à 18H00 dans le cadre d'un déménagement.	
AR2022-0037	Du 18 Février 2022 : Stationnement réservé 11 rue des allées au cours de la période comprise entre le 18/02/2022 à 8H00 et le 23/02/2022 à 18H00 dans le cadre d'un chantier de réfection d'un bâtiment.	
AR2022-0038	Du 21 Février 2022 : Chaussée rétrécie, circulation alternée, vitesse maximale abaissée à 30 km/h et stationnement réservé pendant deux journées, au cours de la période comprise entre le 14/03/2022 et le 25/03/2022 afin de permettre la réalisation de travaux.	
AR2022-0039	Du 21 Février 2022 : Stationnement interdit au-devant du n°15 avenue du 11 Novembre sur deux emplacements du 25/02/2022 à 19H00 au 26/02/2022 à 19H00 dans le cadre d'un déménagement.	
AR2022-0040	Du 22 Février 2022 : Stationnement interdit rue Vieille du Pont au cours de la période comprise entre le 23/02/2022 et le 25/02/2022 afin de permettre la réalisation de travaux.	
AR2022-0041	Du 23 Février 2022 : Commission de sécurité Lycée Blaise Pascal – 23 rue Blaise Pascal.	AR2022-0041 23/02/2022
AR2022-0042	Du 25 Février 2022 : Chaussée rétrécie, circulation alternée, vitesse maximale autorisée abaissée à 30 km/h et stationnement réservé entre le n°12 et n°18 rue des Frères Angéli au maximum pendant deux journées au cours de la période comprise entre le 03/03/2022 à 8H00 et le 01/04/2022 à 18H00 afin de permettre la réalisation de travaux de fouille sous trottoir.	
AR2022-0043	Du 25 Février 2022 : Chaussée rétrécie, circulation alternée, vitesse maximale autorisée abaissée à 30 km/h et stationnement réservé devant le n°143 rue Anna Rodier au maximum pendant deux journées au cours de la période comprise entre le 09/03/2022 à 8H00 et le 06/04/2022 à 18H00 afin de permettre la réalisation de travaux de fouille sous trottoir.	

N° de l'acte	Objet	Dépôt en Sous-Préfecture et Publication
AR2022-0044	Du 25 Février 2022 : Stationnement et circulation interdits, un camion-benne et des bacs à ordures seront installés dans l'impasse de la rue du Chicot au cours de la période comprise entre le 28/02/2022 à 8H00 et le 01/03/2022 à 18H00 afin de permettre la réalisation de travaux.	
AR2022-0045	Du 25 Février 2022 : Circulation interdite avenue de la Gare dans le sens Nord/Sud le 02/03/2022 entre 8H00 et 18H00 afin de permettre la réalisation de travaux de réfection d'un regard implanté au centre de la chaussée.	
AR2022-0046	Du 25 Février 2022 : Trois emplacements réservés pour le stationnement d'un camion-benne au-devant du n°9 avenue de la Gare le 28/02/2022 et le 01/03/2022 entre 13H00 et 17H00 dans le cadre de travaux.	
AR2022-0047	Du 25 Février 2022 : Chaussée rétrécie chemin de la Vaure durant deux journées maximum au cours de la période comprise entre le 21/03/2022 à 8H00 et le 01/04/2022 à 18H00 afin de permettre la réalisation de travaux de remplacement d'un poteau sur le réseau Télécom.	
AR2022-0048	Du 28 Février 2022 : Stationnement et circulation interdits, une benne et des bacs à ordures seront installés dans l'impasse de la rue du Chicot au cours de la période comprise entre le 07/03/2022 à 8H00 et le 08/03/2022 à 18H00 afin de permettre la réalisation de travaux.	
AR2022-0049	Du 28 Février 2022 : Stationnement et circulation pourront être interdits sur les voies et places publiques de la commune au cours de la période comprise entre le 03/03/2022 à 8H00 et le 31/03/2022 à 18H00 dans la cadre du déploiement de caméras de vidéo protection sur le territoire communal.	
AR2022-0050	Du 28 Février 2022 : Voie de circulation rétrécie entre les n°36 et 46 boulevard de l'Europe du 01/03/2022 et 02/03/2022 afin de permettre la réalisation de travaux d'évacuation de gravats.	
AR2022-0051	Du 28 Février 2022 : Stationnement et circulation interdits rue de la Salerie et stationnement interdit le long du bâtiment côté rue des Ollières au cours de la période comprise entre le 07/03/2022 à 18H00 et le 07/04/2022 à 18H00 afin de permettre la poursuite des travaux de réfection de façades.	
	Du 01 Mars 2022 : Autorisation de débit de boisson le 07/05/2022 de 12H00 à 2H00 à l'occasion d'un concours de tarot à la salle des fêtes de Valeyre	
AR2022-0052	Du 02 Mars 2022 : Deux emplacements de stationnement réservés en face de la CCI d'Ambert le 11/03/2022 de 8H00 à 12H00 afin de permettre des travaux de raccordement en façade à l'aide d'une nacelle.	

N° de l'acte	Objet	Dépôt en Sous-Préfecture et Publication
AR2022-0053	Du 02 Mars 2022 : Arrêté accordant un délai de 3 mois à l'hôtel restaurant la Chaumière dans l'attente du passage de la commission de sécurité d'arrondissement.	AR2022-0053 03/03/2022
AR2022-0054	Du 03 Mars 2022 : Stationnement et circulation interdits avenue de la Gare dans sa partie longeant le Jardin Public (côté Ouest) et circulation autorisée dans un seul sens sur l'autre partie de l'avenue de la Gare (côté Est) du 16/03/2022 à 8H00 au 28/03/2022 à 17H00 à l'occasion de la fête de la Gare 2022.	
AR2022-0055	Du 04 Mars 2022 : Stationnement et circulation temporairement neutralisés dans les zones restreintes délimitées par l'entreprise BOUYGUES ENERGIES & SERVICES situées en agglomération au cours de la période comprise entre le 07/03/2022 à 8H00 et le 06/05/2022 à 18H00 dans la cadre du déploiement de caméras de vidéo protection sur le territoire communal.	
AR2022-0056	Du 04 Mars 2022 : Base de loisirs Val-Dore réservée à l'attention des organisateurs du 23/05/2022 au 24/05/2022 entre 8H00 et 18H30 à l'occasion d'une rencontre sportive pour les écoles de la circonscription.	
AR2022-0057	Du 07 Mars 2022 : Voie de circulation rétrécie entre les n°36 et 46 boulevard de l'Europe au cours de la journée du 08/03/2022 entre 8H00 et 18H00 afin de permettre la livraison de matériels à l'aide d'un camion-grue	
AR2022-0058	Du 08 Mars 2022 : Chaussée rétrécie, circulation alternée, vitesse maximale abaissée à 30km/h et stationnement réservé rue Anna Rodier pendant deux journées au cours de la période comprise entre le 21/03/2022 et le 22/04/2022 afin de permettre la réalisation de travaux.	
AR2022-0059	Du 08 Mars 2022 : Chaussée rétrécie, circulation alternée, vitesse maximale abaissée à 30km/h et stationnement réservé route de Germanangues pendant deux journées au cours de la période comprise entre le 21/03/2022 et le 22/04/2022 afin de permettre la réalisation de travaux.	
AR2022-0060	Du 08 Mars 2022 : Stationnement interdit sur la partie bitumée place Charles de Gaulle le 03/03/2022 de 12H00 à 15H00 à l'occasion du passage d'un club de voitures anciennes	
AR2022-0061	Du 10 Mars 2022 : Circulation interdite rue de Goye au cours de la journée du 14/03/2022 entre 8H00 et 17H30 afin de permettre la réalisation de travaux de réfection en toiture.	
AR2022-0062	Du 10 Mars 2022 : Deux emplacements de stationnement réservés 26 rue de la République au cours de la période comprise entre le 18/03/2022 à 8H00 et le 20/03/2022 à 19H00 dans le cadre d'un déménagement.	

N° de l'acte	Objet	Dépôt en Sous-Préfecture et Publication
AR2022-0063	Du 10 Mars 2022 : Circulation interdite et stationnement réservé pendant une journée chemin d'Aubignat au cours de la période comprise entre le 14/03/2022 et le 15/04/2022 afin de permettre la réalisation de travaux de fouille.	
AR2022-0064	Du 10 Mars 2022 : Commission de sécurité centre hébergement sportif CORAL – Rue Pierre de Coubertin.	AR2022-0064 11/03/2022
	Du 11 Mars 2022 : Autorisation de débit de boisson le 24/04/2022 de 7H00 à 18H00 à l'occasion d'un vide grenier au stade municipal.	
AR2022-0065	Du 15 Mars 2022 : Stationnement interdit devant le n°5 rue des Allées le 16/03/2022 de 8H00 à 18H00 dans le cadre d'un chantier de réfection.	
AR2022-0066	Du 15 Mars 2022 : Stationnement réservé pour l'installation d'un bus sur le parking du lycée situé rue des Frères Angéli du 03/04/2022 jusqu'au 10/04/2022 dans le cadre de la venue d'une trentaine de lycéens allemands.	
AR2022-0067	Du 15 Mars 2022 : Stationnement interdit sur la partie basse place Notre Dame de Layre sauf aux participants le 16/03/2022 de 16H00 à 20H00 dans le cadre de la cérémonie de départ de Monsieur le Sous-Préfet.	
	Du 15 Mars 2022 : Autorisation donnée aux débitants de boissons à laisser leurs établissements ouverts jusqu'à 4 heures du matin du 19/03/2022 au 20/03/2022 suite au déroulement de la Fête de la Gare.	
AR2022-0068	Du 16 Mars 2022 : Chaussée rétrécie, circulation alternée, vitesse maximale autorisée abaissée à 30 km/h et stationnement réservé à hauteur du n°992 chemin de la Croix du Buisson au cours de la période comprise entre le 23/03/2022 et le 22/04/2022 afin de permettre la réalisation de travaux de fouille pour un raccordement au réseau ORANGE.	
AR2022-0069	Du 16 Mars 2022 : Deux emplacements de stationnement réservés à l'attention du pétitionnaire au-devant du n°45 boulevard Henri IV le 17/03/2022 entre 8H00 et 18H00 dans le cadre d'un déménagement.	
AR2022-0070	Du 17 Mars 2022 : Stationnement interdit place Charles de Gaulles le 15/05/2022 de 5H00 à 20H00 afin d'organiser une brocante.	
AR2022-0071	Du 17 Mars 2022 : Stationnement interdit place Charles de Gaulles le 12/06/2022 de 5H00 à 20H00 afin d'organiser une brocante.	
AR2022-0072	Du 17 Mars 2022 : Stationnement interdit place Charles de Gaulles le 15/07/2022 de 5H00 à 20H00 afin d'organiser une brocante.	

N° de l'acte	Objet	Dépôt en Sous-Préfecture et Publication
AR2022-0073	Du 17 Mars 2022 : Autorisation donnée à la pâtisserie Les Trésors du Palais afin d'exploiter une terrasse place des Minimes.	AR2022-0073 18/03/2022
AR2022-0074	Du 17 Mars 2022 : Autorisation donnée au restaurant le Gourmand afin d'exploiter une terrasse 35 avenue du 11 Novembre.	AR2022-0074 18/03/2022
AR2022-0075	Du 17 Mars 2022 : Autorisation donnée au Café Lyonnais afin d'exploiter une terrasse 4 place du Livradois.	AR2022-0075 18/03/2022
AR2022-0076	Du 17 Mars 2022 : Autorisation donnée à la Maison de la Fourme afin d'exploiter une terrasse place du Châtelet.	AR2022-0076 18/03/2022
AR2022-0077	Du 17 Mars 2022 : Autorisation donnée à la Sarl KEBAB SAINT JEAN afin d'exploiter une terrasse sur une portion de la place Saint-Jean.	AR2022-0077 18/03/2022
AR2022-0078	Du 17 Mars 2022 : Autorisation donnée au bar Le Totem afin d'exploiter une terrasse place de la Pompe.	AR2022-0078 18/03/2022
AR2022-0079	Du 17 Mars 2022 : Autorisation donnée au restaurant Tea place afin d'exploiter une terrasse 17 place Saint-Jean.	AR2022-0079 18/03/2022
AR2022-0080	Du 17 Mars 2022 : Autorisation donnée au restaurant le Minime afin d'exploiter une terrasse rue Saint-Jean et place Saint-Jean.	AR2022-0080 18/03/2022
AR2022-0081	Du 18 Mars 2022 : Autorisation donnée à la Chambre d'Agriculture pour mettre des bennes place des Fayettez le 05/04/2022 de 9H00 à 12H00 dans le cadre de la collecte de plastiques.	
AR2022-0082	Du 18 Mars 2022 : Levée du périmètre de sécurité mis en place sur le pourtour du bâtiment implanté au n°38 boulevard de l'Europe (section AM n°106).	
AR2022-0083	Du 18 Mars 2022 : Deux emplacements de stationnement réservés à l'attention du pétitionnaire au-devant du n°45 boulevard Henri IV et circulation interdite rue de la Panneterie le 21/03/2022 entre 8H00 et 18H00 dans le cadre d'un déménagement.	
AR2022-0084	Du 18 Mars 2022 : Chaussée rétrécie et circulation alternée à hauteur des zones de chantier implantées du n°1 au n°47 avenue de Lyon et avenue des Tuileries dans son intégralité du 31/03/2022 à 8H00 au 06/04/2022 à 18H00 afin de permettre des travaux de déploiement de la fibre optique sur le territoire communal.	
AR2022-0085	Du 18 Mars 2022 : Deux emplacements de stationnement réservés à l'attention du pétitionnaire au-devant du n°2 boulevard Henri IV le 22/03/2022 entre 8H00 et 18H00 dans le cadre d'un déménagement.	

N° de l'acte	Objet	Dépôt en Sous-Préfecture et Publication
AR2022-0086	Du 21 Mars 2022 : Circulation interdite dans la rue du Château le 26/03/2022 entre 8H00 et 19H00 dans le cadre d'un déménagement.	
	Du 22 Mars 2022 : Arrêté de mainlevée de péril immeuble SAUVADE 38 boulevard de l'Europe.	AR2022-0081 28/03/2022
	Du 23 Mars 2022 Autorisation de débit de boisson le 08/04/2022 de 19H00 à 23H00 à l'occasion d'un loto au gymnase Henri Joubert.	
AR2022-0087	Du 24 Mars 2022 : Stationnement temporairement interdit le 29/03/2022 entre 8H00 et 17H30 place des Chazeaux et le 30/03/2022 entre 8H00 et 17H30 place de l'Aître dans le cadre de l'entretien et du nettoyage de la commune.	
AR2022-0088	Du 24 Mars 2022 : Stationnement interdit rue Vieille du Pont le 28/03/2022 entre 13H00 et 18H00 afin de permettre la réalisation de travaux rue de la Calandre.	
AR2022-0089	Du 24 Mars 2022 : Chaussée rétrécie route du Monteix au cours de la période comprise entre le 19/04/2022 à 8H00 et le 02/05/2022 à 18H00 afin de permettre la réalisation de travaux sur le réseau Télécom.	
AR2022-0090	Du 24 Mars 2022 : Vitesse maximale autorisée abaissée à 30 km/h et voie de circulation pourra être barrée route du Lac au cours de la période comprise entre le 25/03/2022 et le 14/05/2022 en journée uniquement de 8H00 à 20H00 afin de permettre la réalisation de travaux de débardage de bois.	
AR2022-0091	Du 28 Mars 2022 : Règlementation de circulation et de stationnement le 21/05/2022 entre 12H30 et 20H00 afin d'organiser la course pédestre dite « Ambertrail ».	AR2022-0091 29/03/2022
AR2022-0092	Du 29 Mars 2022 : Autorisation donnée au bar le Globe afin d'exploiter une terrasse 13 boulevard Sully.	AR2022-0092 29/03/2022
AR2022-0093	Du 30 Mars 2022 : Autorisation donnée au restaurant la Taverne place afin d'exploiter une terrasse 28 rue du Château.	AR2022-0093 30/03/2022
	Du 30 Mars 2022 : Autorisation de débit de boisson le 04/06/2022 de 9H00 à 21H00 à l'occasion d'un rassemblement automobile place des Fayettees.	
AR2022-0094	Du 31 Mars 2022 : Règlementation de circulation et de stationnement rue Blaise Pascal et place Notre-Dame-de-Layre au cours de la période comprise entre le 04/04/2022 à 8H00 et le 24/06/2022 à 18H00 dans le cadre d'un chantier de réfection.	

N° de l'acte	Objet	Dépôt en Sous-Préfecture et Publication
AR2022-0095	Du 31 Mars 2022 : Autorisation donnée à la paroisse St Jean-François Régis pour allumer un feu sur le parvis de l'Eglise côté ouest de la place St Jean le 16/04/2022 à partir de 20H30 afin de célébrer la fête de la Vigile Pascal.	

DECISIONS - DELIBERATIONS

N° de l'acte	Objet	Dépôt en Sous-Préfecture et Publication
	Du 18 Janvier 2022 : Attribution du marché « Fourniture et livraison fioul domestique et GNR – Année 2022 » à la société ASTIER-IMBERT.	DEC2201001 19/01/2022
	Du 1 ^{er} Février 2022 : Conclusion d'un bail de location avec Monsieur Julien ALMODOVAR pour un appartement situé à l'hébergement CORAL 4 rue Pierre de Coubertin. Date d'effet le 1er Février 2022.	DEC2202002 02/02/2022
	Du 02 Février 2022 : Résiliation d'un bail de location conclu avec Madame Yvette PINEL pour un appartement de type F1 situé 13 boulevard de l'Europe.	DEC2202003 03/02/2022
	Conseil Municipal du 4 Février 2022	
	Du 08 Février 2022 : Conclusion d'un bail de location avec Monsieur Jean-Luc BOISSEAU pour un appartement de type studio situé 13 boulevard de l'Europe. Date d'effet le 1 ^{er} Février 2022.	DEC2202004 09/02/2022
	Du 14 Février 2022 : Conclusion d'un avenant n°1 portant le marché de téléphonie mobile à 7 523.42 euros hors taxes au lieu de 8 115.00 € hors taxes.	DEC2202005 15/02/2022
	Du 15 Février 2022 : Conclusion des avenants n°1 aux accords-cadres de fourniture et livraison pour les années 2022 et 2023 de denrées alimentaires au restaurant scolaire et à la crèche.	DEC2202009 02/03/2022
	Du 23 Février 2022 : Résiliation d'un bail de location avec Monsieur Baptiste CHAMBON pour un appartement de type T3 situé 6/8 rue de Goye. Date d'effet 23 Février 2022.	DEC2202007 24/02/2022
	Du 23 Février 2022 : Conclusion d'un bail de location avec Madame Eva MELO pour un appartement de type T3 situé 6/8 rue de Goye. Date d'effet le 23 Février 2022.	DEC2202008 24/02/2022
	Du 03 Mars 2022 : Attribution d'une mission à APAVE dans le cadre du projet de la commune d'aménager le 2 ^{ème} étage de la Cité administrative en école d'aide-soignante.	DEC2203010 07/03/2022
	Du 10 Mars 2022 : Attribution d'une aide à l'amélioration de l'habitat privé dans le cadre des subventions OPAH-RU.	DEC2203011 11/03/2022
	Du 10 Mars 2022 : Approbation des contrats de cession concernant l'organisation des spectacles à la salle Ambert en Scène.	DEC2203012 11/03/2022

N° de l'acte	Objet	Dépôt en Sous-Préfecture et Publication
	Conseil Municipal du 11 Mars 2022	
	Du 21 Mars 2022 : Emprunt de 400 000 € auprès de la Caisse d'Epargne afin de financer des besoins ponctuels de trésorerie du budget principal de la commune.	DEC2203013 21/03/2022
	Du 21 Mars 2022 : Proposition d'aménagement du Crédit Agricole Centre France acceptée pour le compactage de 3 prêts en cours.	DEC2203014 22/03/2022
	Du 28 Mars 2022 : Attribution du marché pour la réalisation d'un diagnostic de l'ensemble du système d'alimentation en eau potable à l'entreprise SAFEGE pour un montant de 122 990 € HT.	DEC2203015 29/03/2022